



## PÉTITION

### **NON aux compteurs communicants LINKY, GASPARD et Compteurs à eau**

**Nos COMPTEURS d'électricité, gaz et eau vont être remplacés par des compteurs "intelligents", communicants : DANGER !**

Ces compteurs sont extrêmement controversés pour de nombreuses raisons :

**Mise en danger de la santé des habitants** par une surexposition aux ondes électromagnétiques avec son cortège de symptômes : maux de tête, insomnie, fatigue, nausées, troubles cardiaques... Augmentation du nombre d'électro hypersensibles. Ces ondes sont classées "potentiellement cancérigènes" par l'OMS, comme l'amiante.

- Le compteur électrique Linky diffusera 24h / 24 des fréquences électro- magnétiques, dans tout le logement
- Courant Porteur en Ligne (CPL) injecté dans l'ensemble de votre installation électrique.
- Les informations des trois types de compteurs seront transmises par micro ondes,
- Le nombre d'antennes sera démultiplié.

**Mise en cause des libertés publiques** : Linky donnera d'innombrables informations sur notre vie privée : utilisation quotidienne de nos objets, présence ou absence du logement...Ces informations traitées par algorithmes dans des « Big Data » seront vendues et exploitées à des fins multiples et variées, commerciales, électorales, politiques...

**Désastre écologique et gâchis économique** : il est injustifiable de se débarrasser de plus de 80 millions de compteurs en parfait état de marche, qui devront être « recyclés » si cela est toutefois possible.

**Coût exorbitant** estimé à 7 milliards d'euros par ERDF pour les seuls compteurs électriques.

**Obsolescence** programmée à court terme (10 à 15 ans).

**Factures d'électricité plus élevées** : il faudra bien financer ce coût exorbitant

**Risques de piratages**

**Perte des emplois** des releveurs de compteurs

**Risques de pannes et d'incendies**

**Dysfonctionnements des appareils du domicile**

**Les compteurs communicants seraient indispensables à la transition énergétique ?** L'Allemagne, pourtant plus avancée que la France en matière d'énergies renouvelables, a décidé de réserver ce type de compteurs aux très gros utilisateurs, entreprises, industries...qui disposent d'installations électriques blindées. Selon l'étude économique allemande (Ernst & Young), l'installation des compteurs communicants ne serait pas favorable aux consommateurs allemands...

**Pour toutes ces raisons, nous refusons l'installation des compteurs communicants et nous demandons aux Maires des Vosges, à l'instar d'un nombre de plus en plus grand de Maires de France (350 à ce jour), de prendre les mesures adéquates, arrêtés, délibérations, pour refuser l'installation de ces compteurs dans leurs communes.** Leur responsabilité est engagée car les compteurs, contrairement aux affirmations du SMDEV (Syndicat Mixte Départemental d'Électricité des Vosges) et d'ENEDIS ne leur appartiennent pas mais **sont la propriété des communes**, même si celles-ci en ont délégué la gestion à un groupement ou un syndicat de communes.

